



DÉPARTEMENT de
la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 30 avril 2026

DATE DE CONVOCATION
24 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, M. Alain BEAUNE, Mme Bernadette BERGER (pouvoir de M. Martial PARIZOT), M. Benjamin BONIN, Mme Catherine BONIN, Mme Amélie BOUCHET-GELIN, M. Hubert BOURGOGNE, M. Gilles BRACHOTTE, Mme Martine BRUEY, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, Mme Jacqueline DALLA TORRE, Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Audrey DUPUIS, M. Patrice ESPINOSA, M. Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Pascal GALAND, Mme Françoise GAUTHEROT, M. Olivier GAUTHRON (présent à partir de 18h55), M. Simon GEVREY, Mme Brigitte GOMIOT, M. Roland GOUJON, Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir de M. Daniel BAUCHET), Mme Aline GRANDJEAN, M. Dominique JANIN, M. Alain LEFEVRE (pouvoir de M. Sylvain PORCHEROT), M. Jérôme MASSON, M. Martial MATHIRON, M. Paul MURANO, M. Cédric PERRIER, Mme Rachelle PETIT, M. Emmanuel PONTILLO, M. Laurent POST, Mme Sarah ROUILLON, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, Mme Marie-Jo TROUSSEL, M. Dominique XOLIN.

Étaient absents : M. Daniel BAUCHET (pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKY), M. Olivier GAUTHRON (absent de 18h30 à 18h55), M. Martial PARIZOT (pouvoir à Mme Bernadette BERGER), M. Sylvain PORCHEROT (pouvoir à M. Alain LEFEVRE).

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles BRACHOTTE, 1^{er} Vice-président délégué à la petite enfance, au tourisme, à l'intelligence artificielle.

Membres en exercice	44	Délibération n°30/04/2026/12
Présents	41	Objet : Désignation des délégués au sein du Conseil
Pouvoirs	03	Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en
Votants	44	eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU)

Vu, le Code Général de Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L.5711-1,

Vu, les statuts en vigueur du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Norge, Ouche, Tille et Ouche (SINOTIV'EAU),

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil communautaire en date du 09 avril 2026,

Considérant qu'à la suite de l'installation du nouveau Conseil communautaire, il convient de procéder à la désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU),

Il est rappelé qu'en vertu de l'article L 5711-3 du CGCT, lorsqu'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) se substitue à ses communes membres au sein d'un syndicat, cet établissement est représenté par un nombre de délégués dont les communes disposaient avant la substitution.

Ainsi, pour le périmètre de la commune de GENLIS, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise dispose donc de six délégués titulaires et de six délégués suppléants, et de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants par périmètre de chacune des 21 autres communes membres, soit 48 délégués titulaires et 48 délégués suppléants au sein du Conseil Syndical du SINOTIV'EAU.

Ces délégués seront élus par l'assemblée délibérante de l'EPCI parmi ses membres ou parmi les conseils municipaux de ses communes membres (article L.5711-1 du CGCT).

L'article L. 2122-7 du CGCT applicable au titre de l'article L. 5211-7 du CGCT, dispose que les délégués au sein des syndicats mixtes fermés sont élus au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Considérant les candidatures,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ, notamment pour des raisons pratiques, conformément à l'article L.5711-1 du CGCT, de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations,
- DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ, de procéder à un vote à main levée conformément à son règlement intérieur en vigueur,
- PROCÈDE, au scrutin uninominal à la désignation des délégués titulaires et suppléants auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU),
- PRÉCISE les nouveaux délégués titulaires et suppléants de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU), comme suit :

Délégué.es titulaires	Résultat du vote	Déléguée.es suppléant.es	Résultat du vote
Dominique JANIN	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Vianney THIVANT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour

Délégué.es titulaires	Résultat du vote	Déléguée.es suppléant.es	Résultat du vote
Jean-Michel BRIE	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Cyril PARIS	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Emilie CHIR	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Sébastien PAROT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Michel CLEMENT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Kevin LEROY	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Sylvain PORCHEROT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Frédéric LEBLANC	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Pascal FARINACCI	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Alain LEFEVRE	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Patrick GUIGNIER	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Sophie BON	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Claire JACOTOT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Eloïse CARILLO	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Sylvie IMBERT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Annick ROSSONI	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Philippe REVENU	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Bernard SOUBEYRAND	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Marie-Jo TROUSSEL	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Vincent CROUZIER	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Didier SIMONNET	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Pascal MARTEAU	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Jean-Luc AUCLAIR	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Cédric BERNASCONI	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Patrick ROBERT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Emilie DEVILLERS	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Dominique RAVERAT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Emmanuel EYRAUD	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Johan GENDRE	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Laëtitia QUENOT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Jérôme THEVENEAU	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Hervé BILLON	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Olivier GAUTHRON	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Sylvie CHASTRUSSE	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Martial MATHIRON	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Catherine GALIZZI	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Fabrice MARTIN	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Jacqueline DALLA TORRE	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Etienne PITON	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Virginie CARAYON	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Bernard ROYER	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Denise ALLEMAND	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

■ accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr



Délégué.es titulaires	Résultat du vote	Déléguée.es suppléant.es	Résultat du vote
Ludovic GAUTHIER	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Bernadette BERGER	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Fabrice BON	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Nicolas BIEVRE	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Bernard DELARCHE	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Joël TERZULLI	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Laurence TREGUER	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Julien RIDET	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Patrice ESPINOSA	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Simon GEVREY	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Jean-Pierre COLOMBERT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Marie-Françoise DUPAS	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Nicolas BERNARD	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Roland GOUJON	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Stéphane MEGA	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Mathieu PETAZZI	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Adrien CHETTA	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Karine BEAUGET	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Philippe ALLER	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Martine BRUEY	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Rémy DONARD	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Marc MICHAUD	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Gérard BERTHOZ	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Jean-François BERARDINELLI	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Jean-Marie FERREUX	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Jérôme DEFAUT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Joël CHEROT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Christelle NECCHI	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Laura CHEVILLARD	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Denis JORAND	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Stéphanie PEPIN	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Emmanuel PONTILLO	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Laurent POST	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Pascal COLIN	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Benoit FRANET	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Catherine BERTET	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Yann PIQUET	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	François CHAMBAUD	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Nathalie ALLARD	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Maryline GRANDIOWSKY	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Marie-Paule FONTAINE	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Cyrile ZAPPELINI	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour

Délégué.es titulaires	Résultat du vote	Déléguée.es suppléant.es	Résultat du vote
Evelyne MONNOT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Claudine CHARPY	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Sylvain PELLETIER	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Yann RHODDE	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Gilles ROBERT	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Gilles BRACHOTTE	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Jérôme MASSON	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Fabrice BUATOIS	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour
Eloïse PORNET	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour	Cyril GAUTHERON	POUR : 44 voix majorité absolue, au 1 ^{er} tour

- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document ainsi que tout acte à intervenir relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 30 avril 2026

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER